



RUE DES GLAIRONS

TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DE VOIRIE ET D'AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

Avril 2025 – février 2026

La rue des Glairons, axe principal de la zone d'activités, n'est plus adaptée aux modes de circulation actuels et nécessite d'importants travaux sur toute sa longueur. Voie de transit parallèle à l'avenue Gabriel Péri, elle deviendra, après travaux, une voie de desserte spécifique de la ZA des Glairons afin de fluidifier la circulation et de sécuriser tous les modes de déplacement. Ce réaménagement vise avant tout à améliorer l'état de la chaussée et à créer un aménagement cyclable bidirectionnel entre la Chronovélo 2 sur la rue Georges Sadoul et l'avenue du Doyen Weil. Une liaison cyclable entre l'avenue Benoît Frachon et la rue des Glairons sera également réalisée permettant un maillage de la rue au réseau cyclable existant.

Un nouveau plan de circulation sera mis en place : la rue des Glairons sera mise à sens unique, avec une sortie exclusive de la zone par la rue Julian Grimau grâce à une double voie d'écoulement en sens unique (voir plan). Plus de la moitié de l'espace public sera dédié aux modes actifs (piétons et cycles), avec des actions fortes visant à sécuriser plusieurs traversées piétonnes. Ce réaménagement permettra aussi la végétalisation de l'axe avec près de 2 000 m² d'espaces végétalisés et 75 arbres (dont le maintien de 30 arbres existants), participant à l'amélioration de l'image de la zone, mais également de répondre aux enjeux d'infiltration des eaux pluviales.

→ **Détail des travaux à découvrir en pages suivantes**

PLANNING PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX

Du 14 au 18 avril 2025

Rue Georges Sadoul > rue Georges Pérec
Préparation du chantier et installation du matériel.

28 avril à mi-juin 2025

Rue Georges Sadoul > rue Georges Pérec

Mi-juin à fin août 2025

Rue Georges Pérec > rue Denis Diderot

Septembre à mi-novembre 2025

Rue Denis Diderot > rue Barnave
Création de la bande plantée, aménagement de la piste cyclable et du trottoir côté campus.
Mise à sens unique de la rue des Glairons.
À partir de mi-juin, accès aux entreprises de la zone d'activités par la rue Georges Sadoul.

Pendant les travaux

- Circulation en sens unique en direction du tram.
- Conservation de l'accès riverain et aux magasins.
- Déviation de la circulation piétonne sur le trottoir opposé (côté Péri).

Mi-novembre à décembre 2025

Rue Barnave > avenue du doyen Louis Weil
Création de la bande plantée à la place des stationnements côté campus et pose des bordures pour délimiter la piste cyclable côté campus.

Pendant les travaux

- Circulation en sens unique en direction de la rue Julian Grimau.

Janvier 2026

Réaménagement du carrefour des rues Glairons, Barnave et Julian Grimau avec mise en sens unique de la rue Julian Grimau en direction de l'avenue Gabriel Péri.

Pendant les travaux

- Conservation de l'accès riverain et aux magasins.

Février 2026

Réfection de l'ensemble des revêtements de la rue des Glairons.

Pendant les travaux

- Travaux de nuit entre 21h et 5h30 nécessitant une fermeture totale de la rue sur plusieurs nuits.



Un parking gratuit restera accessible durant toute la durée du chantier

Accès par la rue des Glairons au niveau de l'intersection avec la rue Diderot.



Les commerces et entreprises resteront ouverts durant toute la durée des travaux.



Pour + d'informations, contactez le 04 85 59 92 40 ou rendez-vous sur grenoblealpesmetropole.fr



Conscientes des désagréments occasionnés, Grenoble Alpes Métropole et la Ville de Saint-Martin-d'Hères vous remercient de votre compréhension.



LE DÉTAIL DES TRAVAUX

